

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 774

AMENDEMENT

présenté par
Mme Maximi

ARTICLE PREMIER

À la fin de la première phrase de l'alinéa 12, substituer au mot :

« futures »,

le mot :

« futurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.